



RETOUR A L'ANCIENNE SEIGNEURIE DE HIERGES



Sans doute en avez-vous entendu parler : l'association **Retour à l'Ancienne Seigneurie de Hierges** a vu le jour le 21 octobre 2023. Après avoir réglé les aspects juridiques et déterminé une identité visuelle, le temps est venu de vous en dire davantage ...

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Longtemps, Hierges fut le siège d'une grande baronnie qui s'étendait en France et en Belgique. Mais en 1772, le roi de France et l'évêque de Liège se sont entendus pour se partager les terres. La **Seigneurie de Hierges** était née avec, côté belge les villages de Doische, Gimnée, Niverlée, Olloy-sur-Viroin et Vaucelles, et côté français les villages d'Aubrives, Foisches, Ham-sur-Meuse et Hierges.

L'idée de faire renaître ce territoire est partie de Foisches, à l'initiative d'un passionné d'histoire. Rapidement, les communes concernées – 4 municipalités françaises + la commune de Doische en Belgique - ont emboîté le pas, poursuivant les objectifs suivants :

- La découverte, la connaissance, la conservation, la préservation, l'entretien et la mise en valeur du patrimoine historique, archéologique, culturel, agricole, artisanal du territoire ;
- Le soutien et l'organisation d'actions telles que recherches historiques, publications, visites, expositions, conférences, fêtes, manifestations culturelles, ... ;
- La participation au rayonnement et à la promotion du territoire transfrontalier.

QUELLE ORGANISATION ?

Le siège de l'association se situe bien logiquement en France, à Hierges. Un établissement secondaire est par ailleurs prévu en Belgique, à Doische. Ce dédoublement est en effet important dans la mesure où des recherches de fonds seront opérés des deux côtés de la frontière.

La gouvernance est constituée de trois niveaux :

- Une assemblée générale regroupant tous les membres de l'association ;
- Un conseil d'administration composé actuellement de 18 membres représentatifs de l'assemblée générale ;
- Un bureau, véritable cheville ouvrière, composé de 7 membres : des Elus et des personnes disposant d'expertises.

En parallèle, cinq groupes de travail ont été mis en place : histoire, patrimoine, culture, agritourisme et communication. Ces groupes de travail sont ouverts aux citoyen.ne.s des villages relevant du territoire, et aux spécialistes en lien avec les sujets abordés.

UNE IDENTITE VISUELLE

Il a été estimé essentiel de développer rapidement un logo sous forme de blason, dont les composantes fédératrices sont le reflet du territoire concerné :

- Un léopard rouge surmonté d'une couronne, symbole historique de la seigneurie ; l'emblème du léopard est d'ailleurs présente sur les blasons des municipalités de Foisches, Ham-sur-Meuse et Hierges ;
- Un méandre bleu représentant le fleuve tout proche, repris sur les blasons d'Aubrives, Doische et Ham-sur-Meuse ;
- Une cadre décoratif comportant un nom, simple à retenir : **Seigneurie de Hierges**.
- Par ailleurs, dans les documents de communication utilisés, les drapeaux belge et français accompagneront le blason, témoignant ainsi d'une amitié transfrontalière pérenne.

MAIS COMMENT FINANCER ?

Entretenir un monument patrimonial, développer un ouvrage historique ou organiser un événement implique bien sûr du financement. D'une part, il s'agit, dès à présent, de faire la chasse aux subventions, en répondant à des appels à projets ou en sollicitant des fonds auprès d'institutions ou de sponsors. D'autre part, des cotisations annuelles sont demandées pour devenir membre de l'association :

- 15 € pour les membres actifs et bénévoles ;
- 100 € pour les membres bienfaiteurs ;
- 100 € pour chaque commune (400 € pour la commune de Doische, puisque 4 villages).

Ces cotisations sont à verser sur le compte financier :

IBAN : **FR76 1020 6081 1198 7858 1714 147** BIC : **AGRIFRPP802**

avec, en communication : Nom – Prénom – type de membre (bénévole, bienfaiteur, commune)

ET CONCRETEMENT ?

Certains groupes de travail ont déjà démarré, les autres suivront. L'objectif n'est pas de réinventer la roue, mais bien de mener des actions concrètes et de bon sens qui soient porteuses pour le territoire, sur les plans social, économique, environnemental et donc patrimonial.

Avec un leitmotiv : n'oublier personne, c'est-à-dire faire en sorte que chaque village du territoire soit pris en compte, d'une manière ou d'une autre.

Ainsi, une première action est mise sur pied via le groupe de travail agritourisme : l'organisation de marchés du terroir, des deux côtés de la frontière, avec des producteurs et artisans issus du circuit court. Ces marchés seront intégrés à des manifestations existantes, dans le respect de celles-ci.

FETONS ENSEMBLE LA RENAISSANCE DE LA SEIGNEURIE DE HIERGES
lors de la MARCHE GOURMANDE DES CENSES SEIGNEURIALES
du DIMANCHE 30 JUIN 2024 !

Renseignements pratiques suivront via nos canaux de communication

RETOUR A L'ANCIENNE SEIGNEURIE DE HIERGES

MARCHES DU TERROIR 2024

Dimanche 28 avril 2024 : Fête du printemps au village médiéval de Hierges (F)

Dimanche 12 mai 2024 : Fête patronale à Aubrives (F)

Dimanche 16 juin 2024 : Les Tchouf-Tchouf's de Gimnée (B) – tracteurs ancêtres

Samedi 27 juillet 2024 : Fête du village à Ham-sur-Meuse (F), avec nocturne

Dimanche 18 août 2024 : Fête du village à Foisches (F)

Vous êtes producteur.trice ou artisan.e, en circuit-court, ou vous en connaissez ?
Dites-le nous :

Mail : eric.bossart5@gmail.com

Facebook (message en MP) : Eric Bossart

BIENVENUE à toutes et tous !



Une initiative de l'association RETOUR A L'ANCIENNE SEIGNEURIE DE HIERGES
en partenariat avec les organisations des différentes manifestations villageoises.